



## DESCRIPTION DE TÂCHES

### **OPÉRATEUR DE MACHINERIE / CHARPENTIER (MAINTENANCE)**

*Les tâches incluent mais ne sont pas limitées aux tâches décrites ci-dessous:*

- A) Doit être qualifié, licencié et capable d'opérer différents genres d'équipement lourd, tel que chargeuses, camions lourds, backhoes, charrues à neige.
- B) Doit détenir un diplôme d'études secondaires ou équivalent.
- C) Être responsable pour et faire la maintenance de l'équipement dont l'opérateur se sert.
- D) Garder son équipement propre et présentable.
- E) Assister à et/ou faire des réparations mécaniques légères.
- F) Assister sur, travailler à, aucun ouvrage assigné.
- G) Exécuter des travaux manuels tel que requis ou demandé.
- H) Obéir tous les règlements de circulation et de sécurité ainsi qu'obéir aux arrêtés, politiques et procédures municipales.
- I) Posséder un permis de conduire valide.
- J) Toute autre tâche de nature similaire tel qu'assigné par le superviseur selon les compétences, qualifications et aptitudes de l'employé.

# **CHARPENTIER**

## **DÉFINITION**

Exécuter une variété des travaux de charpente dans la construction, maintenance et réparation des édifices publiques et des facilités; exécuter une variété des tâches techniques relatives aux endroits responsables assignées.

## **FONCTIONS ESSENTIELLES :**

- A) Exécuter du début à la fin des travaux de charpente non fini et finition des nouvelles constructions, maintenance et réparation.
- B) Installer et réparer des plafonds suspendus, accrocher et attacher avec ruban des plaques de plâtre et installer autres sortes et/ou formes de lambris.
- C) Construire des châssis de fenêtres au complet; réparer ou remplacer des châssis endommagés.
- D) Réorganiser les bureaux des édifices municipaux et des facilités; construire et installer des étagères, des armoires, des comptoirs sur mesure ou tous autres projets sur mesure des édifices municipaux.
- E) Coordonner les travaux de maintenance avec les autres départements; maintenir un rapport exact des travaux de maintenance et des réparations.